



Article scientifique

Article

2003

Published version

Public access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Ecrire l'histoire locale: le genre monographique

Müller, Bertrand

How to cite

MÜLLER, Bertrand. Ecrire l'histoire locale: le genre monographique. In: Revue d'histoire des sciences humaines, 2003, vol. 2, n° 9, p. 37–51. doi: 10.3917/rhsh.009.0037

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:25435>

Publication DOI: [10.3917/rhsh.009.0037](https://doi.org/10.3917/rhsh.009.0037)

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.

Last deposit update in Archive ouverte UNIGE on 14.03.2023 20:56

Écrire l'histoire locale : le genre monographique

Bertrand MÜLLER

Résumé

L'opposition entre approche monographique ou approche modélisante à une histoire qui s'ancre dans les débats des sciences sociales au début du XX^{ème} siècle et qui oppose notamment la sociologie naissante à l'histoire et à la géographie. Sous-jacente à ce débat, la question de l'espace pertinent, et plus précisément la question de la région ou du local. Les seuls enjeux épistémologiques ne permettent pas de comprendre l'importance de ces questions qui s'inscrivent dans une histoire longue de la place du local et du régional dans la culture, mais aussi les développements politiques et économiques. Cet article tente de mettre en relation ces différents niveaux où se jouent la délimitation et la définition de l'espace dans et hors la connaissance.

Mots-clés : Région – Local – Monographie – Géographie – Espace – Histoire – Sociologie.

Abstract : Writing Local History : the Monographic Genre

The opposition between the monographic and model-based approaches draws its roots from a classical early 20th Century debate between the older disciplines of history and geography and the then budding science of sociology. The spatial question of regional or local was to be considered as the most relevant for serious scientific investigation at the core of this debate. The issue was not only epistemological; just as important was the issue regarding the relative roles of the local and regional levels in culture, as well as their political and economic implications. In the present article, the author will try to interrelate these two very different levels on which questions of space were being defined and delimited within, as well as without the current knowledge of the time.

Key-words : Region – Local – Monograph – Geography – Space – History – Sociology.

Ainsi formulé, le propos de mon article peut prêter à confusion. Il renvoie à deux registres de questions. Le local, plus largement le régional, suggère à la fois et de manière ambiguë une entité spatiale spécifique, (dé)limitée, et l'idée même de la division, du cadre, du découpage dans un espace. L'expression définit par ailleurs un genre – la monographie – et plus largement se réfère à une « opération intellectuelle » ou scientifique, ici « historiographique » au sens où l'entendait Michel de Certeau. Autrement dit, l'histoire locale désigne une certaine façon de faire de l'histoire qui renvoie à une institution, à des méthodes, à une écriture. La monographie locale ou régionale n'est pas dissociable de cette opération, hors laquelle elle demeure une question largement abstraite. Pour autant, tout en me référant à une certaine pratique de l'histoire, j'écarterai celle de l'histoire locale elle-même pour me limiter à la pratique universitaire de l'histoire dans ses rapports au local et au régional, et je retiendrai le cas de la France au début du XX^{ème} siècle.

Cette localisation de mes propos ne doit toutefois pas occulter complètement la question du rapport qui s'établit entre historiens universitaires et historiens locaux ou historiens en province. La production des travaux d'histoire locale ou régionale est le plus souvent attribuée à une catégorie floue d'auteurs, historiens amateurs souvent ou, pour reprendre une expression de Philippe Ariès, « historiens du dimanche ». Cette distinction sépare les historiens en deux catégories : les amateurs et les professionnels ou les universitaires. Distinction par ailleurs tout à fait problématique, car ces deux catégories ne sont que rarement situées socialement de manière précise. Des historiens universitaires, par exemple, ont fait de l'histoire régionale ; de nombreux amateurs d'histoire ne se limitent pas nécessairement à l'étude de leur village ou de leur région. Cette division s'organise autour d'une forme d'écriture de l'histoire : la monographie régionale et oppose un genre « noble » à un genre mineur, un genre « petite manière ».

La problématique du présent dossier propose d'analyser la question de l'espace selon deux grandes orientations coexistantes mais distinctes sinon complètement opposées : une approche monographique singularisante et une approche systématique modélisante. Cette proposition est évidemment abrupte et le rapprochement suggéré entre deux approches partiellement incompatibles demeure problématique. Elle sera pourtant au centre de mon propos puisqu'elle fut également au cœur des débats dans les sciences sociales au début du XX^{ème} siècle. Ainsi formulée, la problématique privilégie le registre méthodologique, voire épistémologique. Il convient toutefois d'en rappeler également les dimensions proprement sociales, institutionnelles ou même politiques, d'une part, et, d'autre part, la dimension proprement scripturaire.

Le problème du local

Dans ce bref article, je voudrais sans prétention à l'originalité distinguer quelques registres problématiques. Le thème du local se décline selon plusieurs registres de questionnement. En l'occurrence trois. En premier lieu, une interrogation que faute de mieux je qualifierais de théorique. Ici le local ou le régional sont des notions qui renvoient au moins à deux séries de questions assez différentes. D'une part, il s'agit de délimiter un espace pertinent de la recherche : quel découpage, quel cadre, en fonction de quels critères : géographiques, historiques, sociaux, etc. ? À dessein je n'utilise pas la notion « d'échelle d'analyse » car nous sommes alors dans un contexte et une pro-

blématique très différents de la micro-histoire ou de la variation des échelles d'analyse. Une autre série de questions renvoie à la détermination des approches et des méthodes pour saisir le local ou le régional, en tant qu'objet historique propre, ou plus largement scientifique. Il me semble d'ailleurs qu'entre ces deux propositions, les historiens n'ont jamais véritablement tranché, du moins avant le débat sur la micro-histoire. Découpage spatial et identité locale ou régionale ont toujours été maintenus par les historiens dans une certaine tension, sinon dans une certaine ambiguïté.

Le second lieu dans lequel se pose la question du local est la discipline. Au début du siècle, l'histoire n'est pas la seule discipline concernée par le débat et le « local » ou le « régional » sont des notions au cœur des controverses entre historiens, sociologues et géographes. Il n'est, par conséquent, pas possible de penser la question du « local » en faisant abstraction des luttes entre des disciplines concurrentes s'efforçant à la fois de proposer et d'imposer leur définition du local ou du régional comme la plus légitime, tout en cherchant à s'annexer en même temps une région de l'espace scientifique convoité par d'autres. Enfin, on peut invoquer un troisième registre – que je ne développerai pas ici – qui renvoie plus largement et d'une manière délibérément floue à une politique ou un ensemble de stratégies scientifiques et professionnelles. Elles concernent les tentatives d'organiser à partir de Paris le développement des études locales ; le développement des chaires d'histoire locale dans les facultés de province ; l'introduction de thèmes d'histoire locale dans les cursus universitaires (examen de licence, mémoire de DESS) et surtout dans les écoles normales primaires : réorganisation ou tentative de réorganisation des sociétés savantes à partir du Comité des travaux historiques et scientifiques, ou encore la « nationalisation » des archivistes départementaux.

Local versus national

Cependant, avant d'être une pratique savante ou un mode d'écriture, le local est une ponctuation dans les représentations collectives du territoire et du paysage lesquelles s'inscrivent dans une longue durée et renvoient non seulement aux frontières de la nation mais à une définition « naturelle », surtout politique, économique, religieuse et culturelle du territoire dont le maillage s'est tramé au gré de divisions infinies tissées et constamment reprises par l'histoire¹. Une histoire de longue durée, à l'évidence, multipliant les divisions, circonscriptions, provinces, régions, pays ; enchevêtrements continus hérités de l'Ancien Régime qui entrelacent les raisons militaires, administratives, fiscales, judiciaires, religieuses que chaque grande tentative de réforme a reconfiguré, redessiné, réemployé, sans toujours effacer les formes anciennes. Dans cette « performance territoriale »² recommencée toujours, la Révolution a imposé un nouvel ordre – le département³ – qui s'est voulu d'abord simplification et épure d'une toile devenue compliquée, ourdissant des fils plus tendus entre le local et le département. Discrètement cependant, et en partie involontairement, alors qu'elle se préoccupa d'abord d'annuler les privilèges et de supprimer les inégalités, la Révolution a ouvert la voie à une nouvelle expression locale qui assure au départe-

¹ Cf. notamment à ce sujet, MÜLLER, 1997, 2721-3015. Cf. aussi REVEL, BURGUIÈRE, 1989.

² Selon l'expression d'Alphonse Dupront, citée par GASNIER, 1997, 3423.

³ RONCAYOLO, 1997.

ment, par le jeu économique et politique des intérêts locaux, son identité et sa légitimité. La centralisation initiée par l'Ancien Régime et continuée a ainsi trouvé son efficace autant dans le local que dans le national. Opération politique autant que territoriale, la Révolution redéfinit les termes opposés et complémentaires du général et du particulier, du national et du local.

La nation, universelle et homogène, provoque l'association du particulier et du fragmentaire⁴. L'élection du local s'est opérée dans ce mouvement paradoxal du centre et de la périphérie⁵ qui devait consacrer la permanence de l'État régalien sans entraver une évolution vers une plus grande expression des sensibilités locales. Ainsi, Maurice Agulhon y a vu le fait « d'une mutation de la sensibilité bourgeoise qui a dû s'opérer autour de 1820 ou de 1830 »⁶ qui réhabilite le goût des cultures et des particularismes locaux. Mais ce retour des différences ne s'est pas effectué à l'identique : l'espace local, vestige du régime ancien, est devenu l'espace paradoxal du gommage des particularismes et un lieu de mémoire. Lieu de résistance de la réaction contre-révolutionnaire longtemps, avant que n'advienne, à la fin du siècle, un nouveau renversement, républicain, qui institue le local comme fondement même de la définition de la France.

Les cultures locales font également l'objet de nombreux investissements de connaissance et de savoir, dès la seconde moitié du XVIII^{ème}. Les hommes de terrain sont, à cet égard, des contributeurs de premier plan. Administrateurs de province, érudits locaux, voyageurs, médecins, archivistes ont multiplié les enquêtes, les rapports, les études de tout genre, élaborant un inventaire hétéroclite et improbable des différences qui se pensent en système, puisque l'unité de la nation est précisément définie à partir de l'infinie variété des expressions locales. Cette collecte de la diversité des cultures locales est un mouvement massif, inégal, qui se manifeste par la multiplication des sociétés savantes, l'émiettement des disciplines, la parcellisation des sources du savoir⁷. La dilution de la particularité autorise également son affirmation au profit des notables ; elle se manifeste par la prolifération des musées, « laboratoires de la mémoire des notables »⁸, et la production d'histoire locale. C'est à la consommation des notables qu'est d'abord réservé le passé local, dont la restitution déborde les cadres de l'histoire politique et religieuse traditionnelle. Le remaillage de la France s'opère ainsi aussi au travers de l'effort des érudits locaux et des archivistes, disséminés sur tout le territoire national, conservant des formes et des intérêts divers. Le mouvement se prolonge ; il atteint son apogée dans les années 1930 et se traduit par des activités diverses où prime cependant l'espace local.

Dans cette perspective, le local constitue à la fois un cadre et une des expressions possibles de la diversité nationale qui favorise un mode d'écriture rétracté sur le local, dans lequel Jean-Pierre Chaline refuse toutefois de voir un « repli frileux sur des horizons immédiats » mais au contraire un « cadre plus restreint [et] mieux adapté à la structure très décentralisée du monde érudit »⁹. Même si cette énorme production de « modeste teneur » est demeurée très dispersée, sans méthode et souvent sans fruit

⁴ Cf. GASNIER, 1997, 3425 et suiv.

⁵ AGULHON, 1997, 2889-2906.

⁶ *Ibid.*, 2896.

⁷ Cf. CHALINE, 1998.

⁸ Cf. GASNIER, 1997, 3448.

⁹ CHALINE, 1998, 328.

conséquents, elle n'en a pas moins alimenté une partie de la recherche historique et fixé des cadres à l'appréhension de l'histoire locale ou régionale dans les milieux savants. Cette littérature s'est diffusée sous des formes très diverses, rarement vulgarisées cependant, privilégiant également le genre monographique, archéologie totale du lieu superposant la nature, la géographie et l'histoire, et généalogie des héros du lieu, les notables. Elle a bien été le résultat finalement très disparate d'un espace parcellisé d'incitations et de progrès intellectuels dans lequel somnolaient les universités.

Cependant, dans ce vaste inventaire des différences, il ne faut pas oblitérer les enjeux spécifiques. Si le local est investi de toute part, les logiques et les intentions diffèrent. Ainsi les innombrables initiatives locales ne coïncident pas nécessairement avec les logiques de l'État qu'elles retrouvent pourtant sur le terrain. La multiplication des enquêtes et l'élaboration d'instruments statistiques – la statistique des préfets – visent tout à la fois à une description détaillée des mœurs et des coutumes et à la construction de la nation¹⁰. L'échelle d'observation locale s'impose pour décrire la variété des situations cernant les écarts, les obstacles, les inerties et/ou les résistances. Mais elle révèle rapidement ses propres limites et les préfets se trouvent confrontés au constat « d'une altérité trop forte pour être réduite à des catégories homogènes, trop importante pour être négligée »¹¹. Par ailleurs, le contexte local des enquêtes et les insuffisances de l'administration contraignent les préfets à recourir au savoir des élites locales qui, animés par d'autres intérêts, contribuent à renforcer les particularismes. Ainsi dans son effort pour penser l'unité de la France dans sa diversité, l'administration bute sur des choix de focale, de « division » du territoire selon l'expression de Pierre Bourdieu¹², pour observer, à bonne distance et selon le meilleur angle, un « espace à la fois trop fragmenté pour être l'objet d'une description homogène et suffisamment restreint pour être parcouru et observé en détail »¹³. Lieu de mémoire pour les uns, le local marque aussi, pour les autres, une difficile accommodation du regard qui réactive involontairement des échelles oubliées comme le petit pays, la province ou la région naturelle. Parce qu'il est pensé comme le seuil de l'homogénéité et de l'unicité ethnographique, le découpage territorial demeure un enjeu complexe. Il contient en lui la double possibilité d'une observation comparée de la diversité qui ramène à des types voire à des modèles, ou celle de la compilation et du catalogue qui traque une histoire singulière jusque dans ses origines. Les deux termes de notre problématique retrouvent ainsi en quelque sorte leur « socle épistémique » tel qu'il s'est reconstruit après la Révolution.

La région en débat vers 1900

Aux alentours de 1900, – trait récurrent du siècle qui s'achève – l'histoire régionale fait à nouveau l'objet de nombreux débats dans des milieux différents¹⁴. Anne-Marie Thiesse en a étudié longuement les traits¹⁵ en rappelant d'abord que la région

¹⁰ Sur cette question, cf. en particulier les travaux de BOURGUET, 1984. Cf. aussi LE BRAS, 1997, 1353-1382.

¹¹ BOURGUET, 1984, 261.

¹² BOURDIEU, 1980.

¹³ BOURGUET, 1984, 266.

¹⁴ Cf. aussi REVEL, 1997, 2907-2936.

¹⁵ Notamment dans THIESSE, 1991 ; THIESSE, 1997.

ou le local ne sont pas isolables du régionalisme, lui-même expression d'une crise des rapports entre les citoyens et l'État dans un pays où les pouvoirs demeurent extrêmement concentrés et où l'attraction démographique de la capitale s'est avérée particulièrement forte à partir du XIX^{ème} siècle creusant le déséquilibre entre Paris et la province. « Mais, comme le souligne encore A.M. Thiesse, cette opposition bipolaire, parce qu'elle est fondamentale, a aussi une autre valeur. Elle devient le langage symbolique dans lequel peut se traduire toute relation duelle ou hiérarchique : entre dominants et dominés, entre ville et campagne, entre culture et nature, entre appartenance internationale et identité nationale » (10). L'émergence du régionalisme à la fin du XIX^{ème} siècle s'inscrit à l'évidence dans un contexte politique (controverses sur la décentralisation de l'État, « régionalisation » de la France dans le monde), économique (industrialisation, urbanisation, exode rural, tourisme) particulier. Mais aussi culturel : à travers le mouvement du « réveil des provinces » porté par une partie de la jeunesse provinciale cultivée qui tente de s'imposer au niveau national. L'évocation du retour, l'affirmation des traditions, la nostalgie du monde rural, thèmes très fréquents alors, ne marquent pas seulement le retard ou l'archaïsme de la province, ils sont les expressions des enjeux entre générations et de la modernisation de la France¹⁶. Le local, la région, la régionalisation ne sont alors nullement des réminiscences romantiques : la France est à la recherche de nouveaux découpages et de nouveaux équilibres intérieurs. Depuis 1851 et jusqu'en 1912, pas moins de 22 projets de division territoriale et de décentralisation ont été publiés ; à partir de 1871, ce sont les propositions de lois parlementaires qui se multiplient. La région, dont la définition et les délimitations demeurent problématiques, est un enjeu de débat. La multiplication des études et des enquêtes de toute nature renforce encore le tableau contrasté des diversités et des disparités locales, oblitérées par l'héritage unitaire de la Révolution. Une lutte s'engage contre la division départementale, intermédiaire inadéquat entre l'Etat et la commune, entité inappropriée aux unités économiques et culturelles. La « région » cristallise toutes les passions, à droite surtout, dans les rangs monarchistes ; elle focalise toutes les attentions y compris dans les milieux scientifiques. Auguste Comte avait ouvert la voie en proposant de démultiplier la République en 17 intendances, autant de républiques indépendantes unies dans la République française¹⁷. La géologie nourrit les imaginations les plus extravagantes comme celle de Rémy de Gourmont qui, sur le jurassique, le crétacé ou les terres volcaniques, tenta d'incruster une région des poètes, une région des savants ou une région des philosophes¹⁸. Caution scientifique et matrice intellectuelle des déterminations naturelles qui pèsent sur les individus et les sociétés, la géologie est relayée et complétée par la géographie, physique d'abord, humaine bientôt. Celle-ci enrichit les références et multiplie les critères de découpage qui se font désormais aussi économiques¹⁹. En 1898, le géographe Pierre Foncin détermine 32 régions dans ses Pays de France²⁰. En 1903, Paul Vidal de La Blache publie en préambule de L'histoire de la France d'Ernest Lavisse, le Tableau de la géographie de la France (1903), qui servira de moule pour les nombreuses thèses de géographie hu-

¹⁶ Cf. REBÉRIOUX, 1992, 3-11. Dans ce même numéro intitulé « Paris-Province 1900 », cf. les articles de THIESSE, 1992, 11-32, et CANDAR, PROCHASSON, 1992, 33-64.

¹⁷ COMTE, 1851-1854.

¹⁸ Exemple cité par THIESSE, 1991, 63.

¹⁹ Cf. également dans ce numéro, la contribution d'Annie Sevin.

²⁰ Cf. FONCIN, 1898.

maine régionale qui suivront²¹. Mais les propositions savantes n'empêchent pas les représentations populaires : le Tableau n'émousse pas l'exotisme de La France pittoresque, ni celle des Provinces illustrées. La recherche universitaire ne décourage pas l'érudition locale investie par les instituteurs alors qu'elle avait été dominée par les notables locaux au XIX^{ème} siècle. Dans les associations anciennes ou nouvelles, les instituteurs, qui occupent les fonctions de secrétaire de mairie et règnent à ce titre sur les archives communales, multiplient les monographies locales. Ils y sont d'ailleurs encouragés par leur hiérarchie qui institue la monographie locale dans leur cursus²². En 1900, un grand concours de monographies scolaires est organisé à l'occasion de l'Exposition Universelle ouverte à Paris.

La région est inscrite au programme du Congrès des traditions populaires de 1900 et le thème est débattu lors du Congrès des sociétés savantes de 1900 également. Alphonse Aulard y prononce son discours de clôture sur l'histoire provinciale en soulignant la nécessité d'entreprendre une histoire des provinces « pour compléter l'histoire de Paris » (*sic*), comprenez ici l'histoire nationale. L'histoire locale est ici pensée comme l'une des parties d'un tout – la nation – qui en révèle à la fois l'unité et la diversité.

Plus près des activités des historiens « professionnels » et des lieux de la recherche et de l'innovation, il faut mentionner les discussions sur l'histoire locale qui ont lieu dans la très jeune Société d'histoire moderne. Celle-ci a constitué une étape importante dans la consolidation d'une communauté professionnelle des historiens, puisqu'elle a répondu au souci de privilégier une approche savante spécialisée, à partir d'une découpe temporelle et sur un mode de sociabilité nouveau, privilégiant les rencontres fréquentes (mensuelles) organisées sur des thèmes précis. En principe, la Société, dotée d'un bulletin et d'une revue, n'avait pas vocation particulière à fédérer les « historiens du dimanche » ni même à se focaliser sur les études locales, moins encore à les organiser puisqu'elle n'avait pas de structure décentralisée. Toutefois les historiens « universitaires » ne pouvaient guère se tenir en dehors du mouvement ni renoncer à l'orienter. Ainsi, dès la deuxième séance de la société, Camille Bloch, archiviste du Loiret, intervient sur la question²³, échoue à faire passer une proposition contraignante, mais parvient à faire mettre en place une Commission qui produit un « Rapport sur l'organisation des études locales d'histoire moderne²⁴ ». Le rapport est signé par Pierre Caron, également auteur de « Conseils de méthode pour l'histoire locale ». C. Bloch dénonce d'abord le fonctionnement des Sociétés savantes des départements qui ne permettent pas de réaliser une « production vraiment utile » et propose de confier l'organisation d'enquêtes annuelles sur « des questions vraiment importantes » au Comité des travaux historiques. Son modèle est celui, contraignant, de l'enquête administrative recourant aux services des instituteurs, qui, initiés aux méthodes de l'histoire, seraient encouragés pour leurs « conférences populaires du dimanche » et par leur fonction « d'archivistes municipaux » à s'occuper d'histoire locale. C. Bloch suggère également la multiplication des chaires d'histoire locale dans les facultés de province et l'introduction de sujets d'histoire locale dans le programme

²¹ Cf. la contribution de Marie-Vic Ozouf-Marignier.

²² L'histoire locale est introduite dans les programmes des Ecoles normales d'instituteurs en 1905.

²³ BLOCH, 1901 et 1902.

²⁴ *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*, 4 mai 1902, 8, 41-52. Discussion et conclusion de ce rapport et vœux, *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*, 5 juin 1902, 9, 59-60.

de la licence d'histoire. Le recours aux sociétés savantes ou aux instituteurs n'est, à l'évidence, pas banal puisqu'il révèle précisément l'antagonisme qui imprègne le rapport au local depuis la Révolution. La plupart des sociétés savantes, lieux de sociabilité des élites locales souvent contre-révolutionnaires, excluaient les instituteurs. À la Société d'histoire moderne, le débat est donc aussi politique : Mautouchet le note nettement lorsqu'il constate que les membres des sociétés savantes, curés et châtelains, disposent du temps et des moyens et publient beaucoup de monographies, précisant : « On se doute dans quel esprit »²⁵. P. Caron proposera finalement un programme visant à obtenir des « monographies locales » et des publications de documents, fondé sur l'initiative individuelle plutôt que sur la coercition et comportant une réforme préalable du corps des archivistes départementaux.

Autre lieu : la *Revue de Synthèse Historique*. Henri Berr, son fondateur, l'avait conçue comme l'un des instruments pour réaliser son ambitieux programme intellectuel et scientifique de synthèse des connaissances autour de l'histoire. Son projet est d'abord philosophique, mais il implique l'histoire dans la mesure où celle-ci figure précisément comme le fondement d'une nouvelle philosophie positive, pensée comme une réponse au défi lancé par les sciences sociales. Berr rejette le tout social de la sociologie durkheimienne et veut fonder une psychologie historique qu'il considère comme l'expression même de la synthèse en histoire. La revue avait vocation d'être un lieu de rassemblement et de confrontation de l'histoire avec la philosophie et avec les sciences sociales. Dès le premier numéro son fondateur met l'accent sur l'importance de la région. Mais la problématique change. Il ne s'agit pas de penser la spécificité du local ni même d'infléchir les études locales, mais de réfléchir sur les cadres appropriés à la synthèse. D'un point de vue méthodologique, il s'agit de promouvoir des synthèses de psychologie historique, fondées sur une solide érudition et limitées à des sujets restreints. Mais Berr se réfère aussi à une notion plus floue, plus inquiétante peut-être, mais alors très en vogue, de « psychologie des peuples » qu'il entend réaliser à l'aide d'études de psychologie provinciale²⁶.

Si la *Revue de Synthèse* se fait l'écho de débats sur la région, elle en ignore cependant la dimension politique pourtant explicite dans le projet de Foncin et indissociable de l'émergence des mouvements régionalistes de la fin du siècle. L'ambition et le propos d'Henri Berr sont ailleurs. Il est préoccupé avant tout par la synthèse et sa mise en œuvre concrète. Il s'agit de réaliser scientifiquement c'est-à-dire « lentement et méthodiquement », d'une façon « prudente et expérimentale » ce que Michelet et Taine avaient tenté par l'intuition.

H. Berr publie, toujours dans le premier numéro, une « Introduction à l'étude des régions de la France », rédigée par le géographe « fédéraliste » Pierre Foncin, auteur déjà d'un projet de fédéralisme administratif autour des pays de France. Paul Lorquet²⁷, lui, s'interroge sur le choix des cadres « pour l'étude psychologique de la France » conciliant les données de la géographie et de l'histoire. Et il conclut : « Il faut se résoudre à consacrer une étude spéciale à chaque morceau distinct de la terre de France, si minime soit-il. [...] Le plus petit est le premier cadre nécessaire ». Il propose de descendre au niveau de chaque « petit pays naturel », chaque commune,

²⁵ « En particulier, souligne-t-il encore, l'œuvre de la Révolution est regardée comme inspirée uniquement par un esprit de persécution », *Bulletin de la Société d'Histoire Modern*, 31 octobre 1901.

²⁶ BERR, 1903, 166-181.

²⁷ LORQUET, 1900, 18-33.

voire chaque quartier. C'est de la réunion de ces « synthèses partielles » que naîtra la « synthèse générale », du « plus petit au plus grand » qu'apparaîtra la psychologie de la France. La démarche emprunte le modèle de la zoologie et de la botanique qui permet de remonter successivement « aux variétés, aux espèces, aux genres, aux ordres, aux classes, aux embranchements et enfin au règne »²⁸. « On ne saurait aller en même temps au large et au fond », souligne encore Berr, ce qui implique de « s'attacher à des individualités historiques moins énormes, moins écrasantes, mieux définies parfois que les peuples »²⁹. Ces individualités historiques, entités bien réelles, seront pour Berr les régions. Il tente timidement de lancer un programme d'enquêtes comparées, par l'intermédiaire de Maurice Dumoulin et il propose des questionnaires « ethnographiques » aux lecteurs de la revue afin de recueillir des données utiles à la « psychologie des régions et des pays de France »³⁰. Mais, faute de réponses suffisantes, l'expérience ne se prolonge pas. En parallèle, il met au point, toujours dans la *Revue de Synthèse*, un programme de synthèses régionales sous le titre des « Régions de la France », qui font écho aux « revues générales ».

Par contraste et en complément à ces inventaires du « travail fait et à faire » portant sur des thèmes d'histoire générale, Berr organise une série de « monographies » (c'est son expression) sur des « groupes déterminés » mais non définis à l'avance que sont les régions de la France. Il s'agit ici encore – comme dans les revues générales – d'inventorier les résultats de la recherche et d'esquisser le programme à réaliser. De 1903 à 1912, paraissent au total neuf monographies (selon un ordre différent de celui prévu), mais toutes conçues sur le même modèle : une rapide définition du cadre « régional » (région, pays, province), un examen critique de la littérature consacrée à la région, période par période, des origines à la période contemporaine, un bilan des connaissances acquises sur les différents aspects de l'entité retenue. Parmi les contributions figurent le Lyonnais de Sébastien Charléty ; la Franche-Comté de Lucien Febvre ; le Velay de Louis Villat ; le Roussillon de Joseph Calmette et Pierre Vidal ; la Lorraine de Christian Pfister. L'Île-de-France signée par Marc Bloch clôt la série en 1912. L'entreprise est abandonnée après la guerre au profit d'un nouveau projet orienté sur... l'histoire universelle. De ces travaux, Berr souhaitait voir se dégager progressivement les contours du « portrait psychologique de la France ». Synthèse illusoire, engluée dans un déterminisme géographique trop simple, à laquelle pourtant il ne renonça pas complètement. Mais il ne fut pas suivi par ses collaborateurs. Leurs articles ne témoignent pas d'une réflexion quelconque sur la « psychologie des peuples » à laquelle semblait aspirer Berr³¹. Que ce soit dans la définition/construction de la région, ou dans les propos de conclusion, aucun des auteurs ne s'est véritablement préoccupé de dégager un « type », une « personnalité », une « âme », une « physiologie » ou une « psychologie » de la région dans les termes de Berr. Et, leurs analyses réfèrent le maintien de l'identité régionale plus aux conditions économiques et sociales qu'aux conditions naturelles ou au milieu.

Par ailleurs, et tout à fait paradoxalement, aucune de ces monographies – à l'exception peut-être de celle de Marc Bloch, qui paraît en 1912 – ne prend en compte le débat pourtant vif qui oppose historiens, géographes et sociologues, du moins ni di-

²⁸ *Ibid.*, 32.

²⁹ BERR, 1900, 2.

³⁰ BERR, 1901, 297.

³¹ Cf. aussi les travaux de MUCCHIELLI, notamment 1998.

rectement, ni explicitement. Il me semble que le débat se déroule alors sur un autre plan. En particulier, l'ambition de la psychologie des peuples d'H. Berr apparaît dans un débat demeuré marginal dans la *Revue de Synthèse* qui opposa François-Xavier Xénopol et Paul Lacombe, élève de Taine. Mais cette controverse qui revisite les notions de race et de milieu s'est close assez rapidement.

Et c'est dans une autre controverse, ouverte par les interventions des sociologues, de François Simiand en particulier, à la Société d'histoire moderne puis dans la *Revue de Synthèse*, qui mérite ici notre attention. Elle déplace et reformule complètement les termes de la problématique posée par Berr, qui, elle, mérite ici notre attention.

« Le débat de 1903 »

La formule que l'on doit à Madeleine Rebérioux attire l'attention sur le grand texte « Méthode historique et science sociale » que François Simiand signe dans la *Revue de Synthèse* en 1903³². Il y a en fait plusieurs débats dont un au moins a pris la forme d'une controverse et dont le texte de Simiand constitue en quelque sorte l'apothéose. Débats entre historiens sur le statut de l'histoire science, par confrontation aux historiens allemands ; controverse entre historiens et sociologues sur le statut scientifique de l'histoire ; et de manière un peu décalée, un débat, avorté, entre sociologues et géographes. Ces débats sont aujourd'hui assez bien connus. Mais il faut en rappeler les connexions. Les enjeux et les implications en sont multiples, épistémologiques, institutionnels, sociaux. Dans son article, repris dans les *Annales* en 1960, Simiand remet en cause à la fois la légitimité scientifique d'une discipline qu'il réduit à une simple connaissance et la définition du social restreint à l'économie qu'elle propose. De ses débats dont la schématisation dramatique a occulté la réelle complexité, je ne retiens que deux éléments : la querelle sur les divisions et la question de méthode sur l'écriture. Ces deux registres renvoient à la région comme modèle et à la monographie comme méthode et/ou écriture.

Au risque d'en caricaturer à mon tour les traits, je résume l'alternative proposée par Simiand aux propositions suivantes et je mets en évidence la symétrie dans les critiques qu'il adressa aux historiens, d'abord, aux géographes ensuite³³.

Simiand dénonce l'idée d'une définition scientifique du fait historique par le temps, du fait géographique par l'espace ; il fustige le privilège accordé à l'individu en histoire au détriment du collectif, à la région par les géographes qu'il considère comme un cadre trop petit, trop restreint pour mettre en évidence des « relations vraiment explicatives » ; il dénonce, chez les historiens, l'idole du politique, de l'individu, et de l'événement ; chez les géographes, le primat du milieu naturel. Au total, Simiand récuse à l'histoire et à la géographie le statut de science explicative et ne leur reconnaît qu'une valeur descriptive. L'échec scientifique de la géographie – c'est son avis – tient en particulier au mauvais choix du cadre de l'enquête géographique et aux apories de la monographie. Il oppose à ce type de démarche, la méthode comparée, prônée par les sociologues durkheimiens.

³² REBÉRIOUX, 1983. Références bibliographiques nombreuses que je renonce à mentionner ici. Je me permets de renvoyer à BALDNER, MÜLLER, 2003.

³³ Cf. les textes de SIMIAND, 1987.

On connaît son propos : « Commencer par vouloir dire le tout d'une région, vouloir y saisir et tout y expliquer à la fois, c'est vouloir commencer par le plus difficile, parce qu'on peut tout au plus concevoir comme le terme de la science : car c'est vouloir, en effet, expliquer un individu dans toute son individualité complexe et entière au lieu de débiter, comme dans toute science, par l'analyse des rapports généraux simples »³⁴.

Cette citation est essentielle, elle est non pas la réponse mais une formulation possible – qui a perduré – de la problématique qui nous retient ici. Dégager des relations vraiment explicatives relève pour Simiand non pas de l'examen systématique des interrelations dans un espace restreint, mais bien de l'étude comparée de relations simples dans des ensembles différents et assez nombreux. Aussi pour le sociologue, ce n'est pas le découpage spatial qui importe prioritairement, mais la définition et la délimitation explicites des phénomènes à étudier et les espaces les plus conventionnels y suffisent. Cependant ces questions d'ordre méthodologique sont sous-tendues par des options épistémologiques parfaitement explicitées par Simiand. Notons en particulier le problème essentiel des interactions entre les différents niveaux identifiés de la réalité sociale, économique, politique, culturelle ou religieuse que résumait alors la formule allemande du *Zusammenhang* que ne conteste évidemment pas le sociologue. Mais outre cette « interdépendance des divers ordres des phénomènes sociaux », Simiand souligne également l'importance de traditions, « survivance », « préformation » ou « formation incomplète » d'institutions, de coutumes, d'idées anachroniques ou obsolètes dont la comparaison peut seule rendre compte. Par ailleurs, ce principe de solidarité pose des questions insurmontables de causalité : « limiter et resserrer l'étude à une seule société pour dégager le *Zusammenhang* social est justement se condamner d'avance à ne jamais l'établir »³⁵. Enfin, la notion même de ce *Zusammenhang*, sa définition, apparemment « plus concrète, plus réelle » qu'une institution ou un phénomène social, lui paraît « mal analysée », biaisée par des conceptions trop traditionnelles qui reproduisent le groupement « par pays, par nation, par unité politique ». « Étude globale de tous les phénomènes sociaux », elle reste entièrement subordonnée à des cadres tout politiques et s'oppose à « un plan d'étude analytique et comparatif ». La définition du tout de la société et de ses parties est donc au cœur du propos. Elle débouche sur le programme d'une « sociologie générale véritable », qui n'exclut pas la question pragmatique : faut-il commencer par étudier le système d'une société, avant et sans étudier ses institutions ? La description historique conduit-elle véritablement à définir ce *Zusammenhang* social ? Aux géographes, mais à une seule occasion, Simiand adresse des reproches du même ordre : diversité et finalement indétermination de la conception même de ce qu'est un « fait géographique », aporie dans la définition de la causalité géographique rétractée sur une causalité physique, insuffisance surtout de la détermination des cadres de l'analyse géographique. Ces critiques n'épuisent pas le débat entre géographie humaine et morphologie sociale, mais elles sont elles aussi de nature à la fois épistémologique et méthodologique. Si la première se propose d'explorer les liens entre le sol et les sociétés alors que la seconde entend privilégier la répartition géographique des phénomènes sociaux, la conception même du cadre spatial dans lequel l'une et l'autre se développe demeure

³⁴ SIMIAND, 1906-1909, 732. Repris in SIMIAND, 1987.

³⁵ « Le cas unique n'a pas de cause, n'est pas scientifiquement explicable », précise encore F. Simiand, 1987, 148.

problématique. Le cadre régional de la géographie humaine lui paraît trop limité : « en une matière aussi complexe, se limiter à un seul cas d'observation, c'est se condamner d'avance à ne rien pouvoir prouver »³⁶, c'est s'en tenir au vraisemblable ou à un comparatisme imparfait et fragmentaire. Ces arguments maintiennent les monographies historiques ou géographiques, « spéciales ou totales d'une civilisation » en deçà de l'expérimentation et de l'explication scientifiques.

Marc Bloch n'a pas une position très différente de celle de Simiand lorsqu'il estime que les études locales sont pour la plupart inutiles parce qu'inappropriées à apporter des réponses à l'histoire générale. Mais il précise qu'une bonne étude d'histoire locale peut se concevoir comme une question d'intérêt général posée aux documents fournis par une région particulière. Lucien Febvre apporte un point de vue un peu différent. Condamnant les excès des « monographies monographisantes », il refuse l'opposition intransigeante entre comparatisme et démarche monographique. La difficulté est plus d'ordre pratique selon lui que méthodologique. Elle ne peut être résolue que par une « organisation rationnelle du travail » faute de quoi les deux approches sont condamnées à l'échec³⁷.

« Des études régionales qui excluraient toute comparaison seraient néfastes si elles étaient vraiment possibles », mais commencer par isoler un cas, vouloir étudier d'abord un phénomène particulier comme celui, par exemple, de l'habitat, ainsi que le suggère Simiand, n'est pas plus facile que de tenter d'étudier une région dans sa globalité. C'est au contraire bien plus « formidable même, et plus chimérique ». Ainsi, à l'inverse de Simiand, Febvre fait de l'analyse régionale la condition préalable et nécessaire à une étude comparée des sociétés. « Procéder autrement, ce serait partir, muni de deux ou trois idées simples et grosses, pour une sorte de rapide excursion. Ce serait passer, dans la plupart des cas, à côté du particulier, de l'individuel, de l'irrégulier, c'est-à-dire somme toute du plus intéressant »³⁸.

Febvre ne défend pas cette position « individualisante » par concession à un quelconque « individualisme méthodologique ». Mais comme les géographes, il refuse de réduire la région à une simple délimitation abstraite et à un cadre commode de classement, mais la tient, même scientifiquement construite, pour une réalité vivante, une « individualité collective », un témoignage de la diversité des sociétés. De plus, ce « travail de monographies, prudent, minutieux, tatillon » constitue la condition préalable des enquêtes comparatives qui permettront d'étudier « la part du géographique dans l'histoire, et de dégager, s'il y a lieu, quelques grandes constantes »³⁹.

La proposition de Febvre retrouve ainsi le débat amorcé depuis la Révolution dont elle est une des variations possibles. Ce qui change cependant, ce sont les termes qui fondent la démarche : ni essentialisme, ni naturalisme, ni psychologisme tainien, mais une approche historique qui s'efforce d'articuler les différents niveaux de la réalité sociale, économique, religieuse, politique ou culturelle dans un espace naturel façonné par les hommes.

³⁶ SIMIAND, 1987, 252.

³⁷ Sur ce sujet, cf. les compte rendus de géographie de L. Febvre, repris in FEBVRE, 1962 et 1970.

³⁸ FÈVRE, HAUSER, 1909, 92-93.

³⁹ *Ibid.*, 334.

De la monographie encore...

Dans mon propos, j'ai finalement écarté tout rapprochement entre l'histoire locale ou régionale et la monographie de village ou de régions telle que pouvaient la concevoir les disciples de Le Play⁴⁰. Il me semble que nous sommes ici en présence de deux univers savants, coexistant peut-être, mais restés hermétiquement fermés l'un à l'autre en dépit de contacts demeurés rares et peut-être fortuits⁴¹. Dans la *Revue de Synthèse*, Maurice Dumoulin, à l'occasion une série de questionnaires sur l'histoire locale et les traditions populaires, présente le modèle leplaysien⁴². Mais ces enquêtes n'ont jamais été menées à terme. Par ailleurs, la conception monographique de Berr s'apparente plutôt aux psychologismes tainien qu'à la démarche de Le Play. Mais ces réserves ne sauraient reléguer l'intérêt de la démarche leplaysienne, car elle lie étroitement une méthode (l'observation directe sur le terrain et la collecte de données suivant un questionnaire rigoureux) et un mode d'écriture. Sur cette base, la science leplaysienne prétend constituer une démarche comparative dont la conception diverge fondamentalement de la perspective durkheimienne. Alors que celle-ci s'appuie sur une approche statistique des faits sociaux, les Leplaysiens retiennent la méthode d'observation directe. Simiand, il est vrai, adopte sur ce point une position plus nuancée. Il défend la démarche monographique pour autant qu'elle puisse, dans certaines circonstances, être le « procédé à employer pour l'étude de certains ensembles »⁴³. Ce procédé consiste bien à étudier un fait et tous les éléments qui lui sont liés dans « un cadre assez limité d'espèce, de lieu et de durée pour que cette atteinte directe et intégrale soit pratiquement possible ». Toutefois il obéit à un objectif nettement différent : il s'agit en effet moins d'atteindre « des constatations conformes à la réalité » que de mettre à jour des « relations explicatives ». Et dans l'esprit de Simiand, une « monographie » unique et « représentative » doit être précédée par la reconnaissance, notamment statistique, d'« une réalité qui la déborde ». Dès lors que cette réalité est impossible à connaître intégralement, deux stratégies de recherches se présentent, l'une opère plutôt en profondeur, l'autre choisit plutôt l'observation en extension.

L'écriture monographique a trouvé encore une autre expression massive et peu étudiée : la monographie des instituteurs. Doit-on penser comme nous y invite Jean-François Chanet⁴⁴ que « le cadre limité, le souci de l'exactitude et de la précision propres au genre monographique, convenaient idéalement aux connaissances et au goût des instituteurs pour les recherches locales » ? Transformer en habitus ce qui n'est qu'une étape de la formation est peut-être un peu rapide, même si cette pratique se développe à partir des années 1880, avant son inscription dans le cursus officiel. En effet, c'est seulement à partir de 1905 que les maîtres-élèves auront la possibilité de consacrer leur mémoire de troisième année à un sujet local. Ce dispositif réglementaire correspondait aux souhaits des membres de la Société d'histoire moderne. Il

⁴⁰ Cf. l'excellente étude de SAVOYE (2000), qui demeure cependant étroitement centrée sur l'école leplaysienne.

⁴¹ Cela me paraît être le cas pour L. Febvre et M. Bloch qui ne font jamais référence à « l'école de la science sociale » même s'ils ont été, ici ou là, en contact avec des personnes qui s'y référaient.

⁴² Cf. notamment DUMOULIN, 1903, 34-36.

⁴³ Cf. SIMIAND, 1987, 412.

⁴⁴ CHANET, 1996.

consacre en tout cas la place et le rôle dévolu aux instituteurs dans la reconquête républicaine du local.

Ainsi, des rapports d'administrateurs provinciaux à la monographie d'instituteur, se déploie le parcours d'un genre et sa circulation dans des milieux sociaux et savants différents. À l'orée du XX^{ème} siècle, le genre monographique va conquérir les milieux universitaires en particulier ceux des historiens et des géographes. Pendant de longues décennies, en effet, la thèse monographique consacrée à une région, à une ville, s'affirme comme modèle dominant. Efficace, malgré ses limites intellectuelles, elle permet de concilier le choix « raisonnable » d'un sujet de thèse limité et souvent proche d'un poste d'enseignement et des impératifs de carrière. Une partie des chaires d'histoire et de géographie créées à partir de la fin du XIX^{ème} siècle, sont en effet des chaires d'histoire ou de géographie régionale⁴⁵.

Bertrand MÜLLER

Université de Genève, Suisse
bertrand.muller@lettres.unige.ch

Bibliographie

- AGULHON M., 1997, Le centre et la périphérie, in NORA P., (ed.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard (Quarto), 2889-2906.
- BALDNER J.M., MÜLLER B., 2003 (à paraître), *Histoire et sociologie*, Paris, Seuil.
- BERR H., 1900, Sur notre programme, *Revue de Synthèse*, 1, 2-7.
- BERR H., 1901, Présentation de M. Dumoulin, « Choses à faire », *Revue de Synthèse*, 3, 297-303.
- BERR H., 1903, La synthèse des études relatives aux régions de France, *Revue de Synthèse Historique*, 4, 166-181.
- BLOCH C., 1901, L'organisation des études locales en France et discussion, *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*, 31 octobre, 2, 5-7.
- BLOCH C., 1902, Suite de la discussion, *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*, 2 janvier, 4, 18-20.
- BOURDIEU P., 1980, L'identité et la représentation, éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 335, 63-72.
- BOURGUET M.N., 1984, Des préfets aux champs. Une ethnographie administrative de la France en 1800, in RUPP-EISENREICH B., *Histoires de l'anthropologie (XVI^{ème}-XIX^{ème} siècles)*, Paris, Klincksieck, 259-272.
- Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*, 31 octobre 1901, 7.
- Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*, 4 mai 1902, 8, 41-52.
- Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*, 5 juin 1902, 9, 59-60.
- CANDAR G., PROCHASSON Ch., 1992, Le socialisme à la conquête des terroirs, *Le Mouvement Social*, 160, 33-64.
- CHALINE J.P., 1998, *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France*, Paris, Éditions du CTHS.
- CHANET J.F., 1996, *L'école républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier Montaigne.

⁴⁵ À ce sujet, cf. notamment RHEIN, 1982, 223-251.

- COMTE A., 1851-1854, *Système de politique positive, ou Traité de sociologie instituant la religion de l'humanité*, Paris (4 volumes).
- DUMOULIN M., 1903, Nos enquêtes. I. Questionnaire ethnographique : la race française, *Revue de Synthèse Historique*, 4, 34-36.
- FEBVRE L., 1962, *Pour une histoire à part entière*, Paris, SEVPEN.
- FEBVRE L., 1970, *La Terre et l'évolution humaine*, Paris, A. Michel (1^{ère} édition : 1922).
- FÈVRE J., HAUSER H., 1909, *Régions et pays de France*, Paris, Alcan.
- FONCIN P., 1898, *Les pays de France, questions du temps présent*, Paris, A. Colin.
- GASNIER TH., 1997, Le local, in NORA P., (ed.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard (Quarto), 3423.
- HAUSER H., 1909, *Les régions économiques*, Paris, Grasset, 1918.
- LE BRAS H., 1997, La Statistique de la France, in NORA P., (ed.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard (Quarto), 1353-1382.
- LORQUET P., 1900, Quels cadres choisir pour l'étude psychologique de la France ?, *Revue de Synthèse Historique*, 2, 18-33.
- MUCCHIELLI L., 1998, *La découverte du social. Naissance de la sociologie en France*, Paris, la Découverte.
- MÜLLER B., 1997, Partages de l'espace temps, in NORA P., (ed.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard (Quarto), 2721-3015.
- REBÉRIOUX M., 1983, Le débat de 1903 : historiens et sociologues, in CARBONELL Ch.O., LIVET G., *Au berceau des Annales. Le milieu strasbourgeois. L'histoire en France au début du XX^{ème} siècle* (Actes du Colloque de Strasbourg, 11-13 novembre 1979), Toulouse, Presses de l'Institut d'Études Politiques de Toulouse, 219-229.
- REBÉRIOUX M., 1992, La capitale et le "réveil des provinces" : Paris-Province en 1900, *Le Mouvement Social*, 160, 3-11.
- REVEL J., 1997, La région, in NORA P., (ed.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard (Quarto), 2907-2936.
- REVEL J., BURGUIÈRE A., (eds.), 1989, *Histoire de la France. L'espace français*, Paris, Le Seuil.
- RHEIN C., 1982, La géographie, discipline scolaire et/ou science sociale ? (1860-1920), *Revue Française de Sociologie*, 23, 223-251.
- RONCAYOLO M., 1997, Le département, in NORA P., (ed.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard (Quarto), 2937-2974.
- SAVOYE A., 2000, La monographie sociologique : jalons pour son histoire, *Les Études Sociales*, 2000.
- SIMIAND F., 1987, *L'Année Sociologique (volumes 1906-1909)*, in SIMIAND F., *Méthode historique et sciences sociales*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines (Choix et présentation de M. Cedronio, Réimpressions).
- SIMIAND F., 1987, *Méthode historique et sciences sociales*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines (Choix et présentation de M. Cedronio, Réimpressions).
- THIESSE A.M., 1991, *Écrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, Paris, Presses Universitaires de France (Ethnologies).
- THIESSE A.M., 1992, L'invention du régionalisme à la Belle Époque, *Le Mouvement Social*, 160, 11-32.
- THIESSE A.M., 1997, Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique, Paris, Éditions de la MSH (Ethnologie de la France).